TARIFS DE LA SAISON 2023-2024

LICENCE ADULTE

Part CLUB : 95€ + Part FFTRI-Ligue Compétition 95€ + option assurance au choix

Ce tarif comprend :

- Licence de triathlon (FFTRI),
- Adhésion au TGV54,
- Entraînement natation encadré du mercredi soir 19h30 à la piscine de Villerupt
- Entraînement cap encadré du jeudi soir à 18h30, RDV à au Stade Delaune à Villerupt
- Entraînement libre natation du samedi de 13h30 à 14h30 à la piscine de Villerupt
- Participation aux groupes Facebook TGV54 afin de définir les éventuelles sorties vélo et course à pied du week-end
- Un bonnet de natation TGV54 (pour les nouveaux adhérents),
- L'inscription* à 2 courses à pied : Trail de la Croix Labbé + La ronde hivernale de Saulnes.
- L'inscription à un triathlon (Thionville ou Verdun)*.
- Possibilité de louer à tarif préférentiel la camionnette 9 places et la remorque 10 vélos du club (à définir avec les coachs, les entrainements clubs restent prioritaires, 15€/jour + 0.10cts du km + carburant)
- Possibilité d'utiliser à titre personnel les équipements d'entrainements du club tels que : bouée de nage en eau libre, paddle, vélo route, élastiques d'échauffement, home-trainer, porte-vélo pour toit…etc (à définir avec les coachs, les entrainements clubs restent prioritaires)
- Un cadeau à l'effigie du club
- ***ATTENTION : pour les personnes n'ayant pas eu de licence sur la saison précédente, et bénéficiant d'un pass club temporaire, merci de donner les demandes de licence complétées avant la fin de validité du pass club (30 jours à partir de la date d'inscription), pour bénéficier d'une couverture à chaque entrainement)***
- ***Pour les licenciés déjà présents sur la saison 2022-2023 il est désormais possible de parrainer un nouvel adhérent que vous avez fait venir et d'obtenir 30€ de cagnotte sur les commandes de tenues club.***
  (Pour que cela soit effectif : lors de votre demande de licence, il faudra envoyer un mail à secretariat.tgv54@gmail.com en donnant votre demande de licence + celle du nouvel adhérent) avant le 15 novembre

LICENCE ENFANT/ADO

Part CLUB 80,00 € (≤ pupille – année de naissance ≥ 2013)
Part CLUB 115,00 € (≥ benjamin – année de naissance ≤ 2012)
+ Part FFTRI-Ligue Compétition 35,7€ + option assurance au choix

Ce tarif comprend :

- Licence de triathlon (FFTRI),
- Adhésion au TGV54,
- Entraînement natation encadré du samedi (Uniquement pour les enfants capables de nager 25m sans s'arrêter, le coach se réserve le droit d'accepter ou non les enfants en fonction de leur niveau) et du mercredi soir pour les + de 15 ans ayant réussi le test
- Entraînement cap encadré du jeudi soir à 18h30, RDV au Stade Delaune à Villerupt
- Entraînement vélo encadré du samedi matin,
- Un bonnet de natation TGV54 (pour les nouveaux adhérents),
- L'inscription aux courses du calendrier club Kids/Vélo + obligation de participer au minimum à un Class Tri au cours de la saison.
- ***ATTENTION : pour les personnes n'ayant pas eu de licence sur la saison précédente, et bénéficiant d'un pass club temporaire, merci de donner les demandes de licence complétée avant la fin de validité du pass club (30 jours à partir de la date d'inscription), pour bénéficier d'une couverture à chaque entrainement)***
- ***Pour les licenciés déjà présents sur la saison 2022-2023 il est désormais possible de parrainer un nouvel adhérent que vous avez fait venir et d'obtenir 15€ de cagnotte sur les commandes de tenues club.***
  (Pour que cela soit effectif : lors de votre demande de licence, il faudra envoyer un mail à secretariat.tgv54@gmail.com en donnant votre demande de licence + celle du nouvel adhérent) avant le 15 novembre

LICENCE LOISIR ADULTE*(uniquement pour les adultes ne venant qu'à la piste le jeudi soir)*

Part CLUB 60,00 € + Part FFTRI-Ligue loisir 39€

/!\ → ***Si l'adhérent souhaite participer à une compétition, il devra payer le pass compétition à chaque épreuve + fournir un certificat médical mentionnant l'absence de contre-indication à la pratique du sport en compétition lors de chaque inscription.***

Ce tarif comprend :

- Licence loisir (FFTRI) permettant d'avoir une couverture en cas d'accident,
- Adhésion au TGV54,
- Entraînement cap encadré du jeudi soir, à 18h30, RDV au Stade Delaune à Villerupt
- L'inscription* à 2 courses à pied : Trail de la Croix Labbé + La ronde hivernale de Saulnes.
- ***ATTENTION : pour les personnes n'ayant pas eu de licence sur la saison précédente, et bénéficiant d'un pass club temporaire, merci de donner les demandes de licence complétée avant la fin de validité du pass club (30 jours à partir de la date d'inscription), pour bénéficier d'une couverture à chaque entrainement)***
- ***Pour les licenciés déjà présents sur la saison 2022-2023 il est désormais possible de parrainer un nouvel adhérent que vous avez fait venir et d'obtenir 15€ de cagnotte sur les commandes de tenues club.***
  (Pour que cela soit effectif : lors de votre demande de licence, il faudra envoyer un mail à secretariat.tgv54@gmail.com en donnant votre demande de licence + celle du nouvel adhérent) avant le 15 novembre

** Inscription globale par le club obligatoire, pas d'inscription en amont, et de remboursement direct à l'adhérent, la licence de l'adhérent doit être validée par le club pour bénéficier de l'inscription gratuite, le comité se réserve le droit de changer à tout moment les courses financées par le club).*

REDUCTION :

- **Réduction de 10% sur le montant total adultes dès 2 licenciés FFTRI par famille.**
- **Demi-tarif sur la part FFTRI (-20,00 €) pour les juniors et plus jeunes si les deux parents sont licenciés OU s'ils sont frères ou sœurs licencié-e-s.**

REGLEMENT & INSCRIPTIONS :

Désormais, les inscriptions et paiement se font directement sur le site de la FFTRI !
https://espacetri.fftri.com/
Plus de papiers à imprimer, toutes les validations sont faites en ligne et se déroule en 4 étapes :

- **Je saisie ma demande de licence et je valide mes données médicales en ligne**
- **Le club valide mes données et me donne l'autorisation de payer en ligne**
- **Je reçoie un mail de validation et l'autorisation de paiement en ligne via CB**
- **Une fois la licence payée, la licence est disponible en ligne**

Le choix de l'assurance doit être fait par le licencié ou dans le cas d'un mineur par ses parents.

Formule 1 : 2,45 €

+ **Responsabilité civile & défense pénale et recours :**
  - Je blesse un tiers
  - J'endommage le matériel d'un tiers

Formule 2 : 4,61 €

+ **Couverture du choix 1**
+ **Assistance rapatriement :**
  - Je me blesse ou je suis malade, je contacte MAIF Assistance qui fera le nécessaire en fonction de la situation.
+ **Individuelle accident :**
  - Je me blesse seul

Formule 3 : 187,82 €

+ **Couverture Formule 1 et 2**
+ **Rachat de la franchise RC Vélo – Franchise unique 200 € (au lieu de 500 € ou 1000 €)**
  - J'ai une franchise moins élevée en RC vélo
+ **Tous dommages accidentels au vélo - Max 3000 € et franchise 300 €**
  - J'endommage mon vélo seul
+ **Frais d'annulation - Franchise 25 €**
  - En cas de maladie mes frais d'inscription à une épreuve FFTRI sont remboursés

FEDERATION FRANCAISE DE TRIATHLON	FORMULE 1 2,45€ TTC	FORMULE 2 4,61€ TTC	FORMULE 3 187,82€ TTC	Licence Action 4,29€ TTC	Licence 4-6 ans 0,81€ TTC
Responsabilité civile & défense pénale et recours	Je blesse un tiers J'endommage le matériel d'un tiers	Je blesse un tiers J'endommage le matériel d'un tiers	Je blesse un tiers J'endommage le matériel d'un tiers	Je blesse un tiers J'endommage le matériel d'un tiers	Je blesse un tiers
Individuelle accident - Garantie de base		Je me blesse seul	Je me blesse seul	Je me blesse seul	Je me blesse seul
Assistance rapatriement		Je me blesse ou je suis malade, je contacte MAIF Assistance qui fera le nécessaire en fonction de la situation	Je me blesse ou je suis malade, je contacte MAIF Assistance qui fera le nécessaire en fonction de la situation		
Rachat de la franchise RC vélo - Franchise unique de 200€			J'ai une franchise moins élevée en RC vélo		
Tout dommages accidentels au vélo - max			J'endommage mon vélo seul		

Pour la partie assurance, vous êtes libres de choisir, celle que vous souhaitez, mais nous vous conseillons la 2eme formule.

Avant de pouvoir valider la licence dans l'espace TRI, il faut signer et rendre (en papier ou par mail) le document « Demande de licence FFTRI » au club +
Il faut signer et rendre le coupon du règlement intérieur à Sébastien Rehibi